



Compte-rendu du conseil municipal du 18 novembre 2023

Présents : Joëlle Bailly, Jean-François Muret, Jérôme Lanier, Laurent Streibig, Etienne Albin, Julien Leturgez, Philippe Amiot, Jean-Luc Penilla, Marie Gamain.

Absent excusé : Olivier Moins, Samuel Muret.

Etienne Albin a été nommé secrétaire de séance.

1 - Acceptation travaux église

Suite au renouvellement de l'appel d'offre pour la réalisation des travaux de l'église, tous les lots ont eu au moins une proposition.

Les propositions sont :

LOT N° 1 : MACONNERIE – GROS OEUVRE	DAUGE	19 000,00 €
	DUFRAIGNE	22 006,21 €
	France LANORD ET BICHATON	34 083,21 €
LOT N° 2 : CHARPENTE/COUVERTURE/ZINGUERIE	CHARPENTIER DE BOURGOGNE	60 000,00 €
	PATEU ROBERT	64 796,82 €
LOT N° 3 : MENUISERIES EXTERIEURES BOIS ET INTERIEURES	UBM	17 000,00 €
LOT N° 4 : PLATRERIE ISOLATION PEINTURE	MAILLOT AMENAGEMENTS	3 400,00 €
LOT N° 5 : ELECTRICITE – Courants fort & faible	TOITOT	5 200,00 €

Ce qui fait un total de 104 600 € HT.

Pour mémoire l'estimation au stade APD s'élevait à 104 486 €.

Il est donc décidé de retenir les entreprises suivantes :

- DAUGE
- Charpentiers de Bourgogne
- UBM
- Maillot
- Toitot

Délibération 9/9

Les subventions actuellement obtenues sont :

Conseil départemental =	35 754 €
DETR =	35 527 €
Crédit Agricole =	3 000 €

La souscription auprès de la fondation du patrimoine est lancée, les flyers sont disponibles une information des habitants sera faite.

2 - Remboursement de charges - décision modificative

Le bilan des charges locatives (5 logement communaux) montre un trop perçu de la commune. Il sera procédé à un remboursement des locataires en fonction de la consommation constatée. Il convient d'apporter 1100 € au compte de crédit au 678.

Délibération 9/9

3 - Désignation membre commission action sociale

Etienne Albin est actuellement représentant de la commune à la commission action sociale de la CCOM, il n'est pas toujours en mesure de se rendre aux réunions. Marie Gamain est volontaire pour le remplacer au sein de la commission. Le conseil municipal décide de désigner Marie Gamain au sein de cette commission.

Délibération 9/9.

4 - Loi d'accélération des énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 impose aux communes de désigner des zones préférentielles afin d'implanter des moyens de production d'énergie renouvelable. Les communes doivent rendre la copie pour le 31 décembre 2023. Il est décidé de créer un groupe de travail au sein du conseil municipal pour proposer un zonage qui sera ensuite voté par le conseil municipal.

Les volontaires sont : Olivier Moins, Jérôme Lanier, Etienne Albin, Philippe Amiot, Jean-François Muret.

5 - Questions diverses

Concert Estournelles

Un concert aura lieu avec l'ensemble Estournelles le 3 décembre à 16h30. Un vin d'honneur sera servi ensuite à la mairie pour remercier l'ensemble, les habitants présents seront également invités. Une annonce sera faite dans les boîtes aux lettres des habitants.

Application Intramuros

L'application Intramuros financée par la CCOM sera progressivement mise en place et permettra de donner une information rapide aux habitants.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9h15.

Le Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned between the text 'Le Maire' and 'Laurent Streibig'.

Laurent Streibig